

Je rappellerai un passage du discours que le ministre des Finances (M. Ilsley) a prononcé l'autre soir; ce passage convient bien à cet égard. Le ministre des Finances a dit, page 948 des *Débats*:

Aucun pays ne s'achemine vers la faillite qui augmente sa production ou qui consacre une partie de cette augmentation, ou la consacre tout entière au service d'une grande et noble cause.

Sans le savoir, le ministre des Finances a exprimé d'une façon presque parfaite le concept du crédit social. Si nous pouvons consacrer nos forces à la production de toutes les denrées que le Canada peut produire pour la population canadienne et faire servir cette production au relèvement de la norme d'existence au Canada, il n'y aura guère de limite au niveau que pourra atteindre cette norme pour tous les citoyens.

Quelqu'un peut-il dire comment on peut y parvenir sans donner à chacun un dividende de plus de \$25 par mois? Je ne me propose pas de discuter ce point, mais je vais poser quelques questions au sujet de ce qu'a dit le ministre. Si mes honorables collègues croient que la production peut être stimulée au Canada comme le ministre l'a dit et comme la guerre l'a prouvé, et servir au relèvement de la norme d'existence de notre population, je leur demande: Cela peut-il se faire uniquement au moyen d'impôts? Peut-on le faire en diminuant le pouvoir d'achat de la population? Telle est pourtant la proposition qui est à la base du rapport Beveridge. Quand les honorables députés répondront à cette question, ils seront dans la bonne voie. Le Gouvernement achète aujourd'hui pour des milliards de dollars d'articles destinés à la défaite de l'Allemagne, et il les donne en pur don. Et quand nous proposons, comme l'honorable député de Wetaskiwin (M. Jaques) l'a fait récemment, que le Gouvernement donne certaines marchandises au peuple canadien, on nous considère comme de parfaits nigauds. Il va falloir que l'on songe sérieusement à s'assimiler des idées nouvelles.

On a soulevé la question de la juridiction des provinces. Je ne veux pas discuter longuement ce sujet, monsieur l'Orateur, mais il est temps que les membres de cette Chambre cessent de déprécier les Canadiens appelés à faire partie des gouvernements de Sa Majesté dans les diverses provinces du dominion, en insinuant, en laissant entendre ou en disant qu'ils ne veulent pas gouverner convenablement le pays. Si le gouvernement fédéral adopte des mesures judicieuses, toutes les provinces l'appuieront. S'il trouve moyen de donner un sens financier à l'immense production dont notre pays est capable, s'il peut trouver moyen de la répartir parmi les pro-

[M. Blackmore]

vinces, chacune de ces dernières l'appuiera. Il ne sera nullement nécessaire de chambarder l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Peut-on concevoir, par exemple, qu'une province refuse d'accepter du gouvernement fédéral une somme de cinq millions de dollars par an à dépenser pour des fins d'hygiène? Peut-on concevoir qu'une province du dominion refuse une subvention de deux millions par an pour l'instruction publique? Que sont des sommes de deux et de cinq millions par année en regard d'un budget de dépenses de quatre milliards de dollars? L'Acte de l'Amérique britannique du Nord confère au gouvernement fédéral le pouvoir de créer de la monnaie. Cet acte assume au gouvernement fédéral le contrôle absolu des banques et de la monnaie, et ce contrôle de la monnaie constitue le plus grand pouvoir qui puisse être conféré à un gouvernement. Quel usage le Gouvernement a-t-il fait de ce pouvoir? S'en est-il prévalu? Non, il n'y a jamais recouru au cours de la longue existence de notre dominion; bien au contraire. Chose étrange, depuis l'époque où il prononçait dans l'Ouest ces discours où il était question de la monnaie et du crédit proportionnés aux besoins du public, le premier ministre (M. Mackenzie King) ne s'est jamais aventuré sur un terrain aussi dangereux. C'est pourtant là le secret d'obtenir un maximum de coopération de la part de toutes les provinces du dominion. Point n'est besoin de modifier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cela n'a pas été nécessaire lorsque l'assurance-chômage a été établie. Pourquoi l'Alberta s'est-elle opposée à cette mesure? Parce que l'Alberta a soupçonné une puissance qui a fait tout en son pouvoir pour anéantir la force de notre province dans sa lutte héroïque contre l'ancien régime et pour la reconnaissance d'un régime nouveau. L'Alberta a collaboré; en cette Chambre, les ministres l'ont affirmé, les uns après les autres. Aucune autre province n'est plus disposée à collaborer quand il s'agit d'atteindre une bonne fin; mais quelque part dans notre Dominion, quelqu'un doit se lever et prendre la défense de l'ordre nouveau, quelqu'un qui sait ce que c'est que l'ordre nouveau et qui sait de quelle façon le réaliser, quelqu'un qui est prêt à consentir des sacrifices. Il semble que ce soit l'Alberta qui est appelée à jouer ce rôle; c'est pourquoi les dirigeants de cette province entendent être à la hauteur de la confiance dont ils sont l'objet.

Où sont nos sources de revenus? Elles sont toutes à la disposition d'Ottawa, tandis que les provinces n'ont accès à aucune source réelle et importante de revenus. L'objet du rapport Sirois, que je qualifie d'inique et de pernicieux à tous les égards, était d'enlever aux provinces encore plus de ces sources diverses de revenus,